

Finatis : mise à disposition du rapport annuel 2012

Paris, le 19 avril 2013

Finatis (Paris:FNTS) (Paris: FR0000035123) a déposé le 19 avril 2013 son rapport annuel 2012 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce document peut être consulté dans la rubrique Publications du site Internet de la Société (www.finatis.fr). Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le rapport annuel 2012 comprend notamment :

- le rapport financier annuel 2012,
- le rapport du Président du Conseil d'administration au titre de l'article L. 225-37 du Code de commerce,
- les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux Comptes.